

Cette formation s'inscrit dans une démarche de collaboration entre éleveurs et vétérinaires pour une meilleure gestion du parasitisme : surtraiter coûte cher et peut entraîner le développement des résistances chez les parasites. Vous apprendrez quand et comment faire une coproscopie, comment interpréter les résultats et comment gérer les patûres.



Consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur :

• Connaître les parasites des petits ruminants, leur cycle et leur degré de pathogénicité pour en déduire les parcelles et périodes à risque.

- Savoir évaluer les signes d'alerte d'infestation parasitaire avec tous les outils diagnostics.
- Comprendre l'importance de la gestion intégrée de la lutte contre les strongles avec l'apparition des résistances aux anti-helminthiques.
- Adapter ses pratiques de pâturage et ses traitements à la réalité de son élevage.
- Réduire les problèmes de résistance aux produits de traitements.



Journée en salle: Présentation Powerpoint; échanges stagiaires/formateur.

Quizz, visionnage d'un film sur le parasitisme. Travail sur des cas concrets.

Un livret sur le parasitisme est distribué aux participants reprenant les informations clés de la formation. Le support présenté est distribué aux participants.

Marie LILLIAMAND, vétérinaire à Herbivet (Moidieu Détourbe)

Eleveurs d'ovins et de caprins

Vendredi 28 novembre 2025 de 9h à 17h

> Etude de cas concrets sur résultats d'analyses



Rives

Au programme de la journée

Module 1 : en salle

- Présentation des différents parasites internes, leur cycle et leurs caractéristiques.
- Conditions optimales de développement des parasites et donc déduction des périodes à risques.
- Principe d'agrégation parasitaires dans certains individus.

Module 2: en salle

- Examen clinique d'un animal lors de suspicion parasitaire.
- La coproscopie et ses spécificités.
- Résistances aux anti-helminthiques : leur apparition et conséquence
- Principe de lutte intégrée : sélection des animaux à traiter, population refuge, gestion du paturage et méthodes alternatives aux anti-helminthiques.













Une **confirmation d'inscription** vous sera envoyée à réception de votre **dossier complet (chèque + bulletin)**Une **attestation de présence** vous sera envoyée le jour de la formation.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun préreguis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.